

# Commande des repas

École :

Niveau de classe :

Enseignant :

Dates de séjour :

nbre d'élèves

nbre d'enseignant.s, AVS,  
stagiaires

nbre d'enfant.s ayant un **PAI** (projet d'accueil individualisé)  
**et qui emmènent leurs repas tous les jours**

## Informations :

- Le menu unique est également appliqué au restaurant du CISPA.
- La communication de ces informations aux parents d'élèves ne relève pas de la responsabilité du CISPA.
- Le contrat passé entre Cholet Sports Loisirs et la société de restauration ne permet pas de déduire les repas au quotidien.
- Il n'existe pas d'interaction avec le système de badgeage. Le badgeage à l'école ne nous informe donc pas d'une éventuelle variation d'effectifs.